



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Dzaoudzi, le 3 octobre 2018

### Secteur BTP - Publication des indices BT01 et TP01 sur le site de l'IEDOM

**Le 23 avril 2018 s'est tenu le premier Comité d'Investissements Publics regroupant les services de l'État et les membres des fédérations professionnelles des secteurs du bâtiment et des travaux publics.**

Ce premier comité a été l'occasion de faire un point de situation de la commande publique pour les années 2018/2019/2020. Il a permis de soulever le manque de visibilité de la publication des indices BT01 et TP01, indices nécessaires dans les marchés publics.

Les index bâtiment (BT) et travaux publics (TP) sont des indices composant les coûts de différentes activités ou sous-activités du secteur de la construction.

Ces indices à Mayotte reflètent l'évolution du coût de la construction et de la fabrication des ouvrages relevant des travaux publics locaux. Ils tiennent compte des charges salariales (43%), du matériel (4%), du transport (3%), de l'énergie (3%), de frais divers (15%) et du prix des différentes matières, ces derniers varient au cours de l'année.

**Les indices de révision BT01 et TP01 mensuels des secteurs du BTP sont mis à jour et publiés conformément aux arrêtés existants depuis l'année 2007 (base 100). Les valeurs des derniers index BTP parus sont disponibles sur le site de l'IEDOM Mayotte, l'onglet « Dernières informations » vous dirigera vers les informations souhaitées.**

**Le dernier indice publié date de juillet 2018. Il est de 152,5 pour le BT01 et de 135,21 pour le TP01**

Ces indices sont appelés à être intégrés dans les cahiers des charges d'appels d'offres. Ils permettent de prendre en compte le renchérissement ou la décroissance des prix sur des marchés et projets qui peuvent s'étaler sur plusieurs années.

La filière du bâtiment et des travaux publics occupe une place prépondérante dans l'économie mahoraise. Ce secteur d'activité est essentiellement tiré par les investissements publics, et dans une plus faible proportion par les investissements privés liés au commerce et au tourisme. Ces secteurs représentaient 10,3 % des effectifs salariés en 2012 et 20 % des emplois du secteur privé mahorais (INSEE).

Contact presse

Préfecture de Mayotte - service communication interministérielle -  
Tél : 06 39 69 00 31, courriel : [communication@mayotte.pref.gouv.fr](mailto:communication@mayotte.pref.gouv.fr)  
[www.mayotte.pref.gouv.fr](http://www.mayotte.pref.gouv.fr)



Préfet de Mayotte  
@Prefet976